



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

N° DBC 20230427-03

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**Date de la convocation : 19 AVRIL 2023**

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 Avril 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Jean Eric GARRET, Laurent CLIVILLE.

**Membres du Bureau absents excusés :**

Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Sylvain HERMAN, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON, Daniel BALISONI, Rachel BOURNIER, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Philippe CAYRE.

**Membres du Bureau ayant donné procuration :**

Philippe BLANCHOZ à Tony BERNARD

**Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS**

**AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION  
(RENOUVELLEMENT ET EXTENSION) D'UNE CARRIERE ET SES  
INSTALLATIONS SITUÉES SUR COURPIÈRE ET SERMENTIZON**

**Rapporteur : Thomas BARNÉRIAS, Vice-Président**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'article R181-38 du code de l'environnement ;

**Considérant** le courrier du Préfet daté du 17 mars 2023 sollicitant l'avis de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) sur la demande d'autorisation d'exploitation (renouvellement et extension) d'une carrière et ses installations situées aux lieux-dits Fontsausage et Les Grèves sur COURPIÈRE et SERMENTIZON faite par la SARL MILLEREAU

Le rapporteur explique que la demande d'autorisation d'exploitation de carrière faite par la SARL MILLEREAU est soumise à une enquête publique du 17 avril au 2 mai 2023 inclus.

L'avis de TDM doit s'exprimer au plus tard 15 jours suivant la clôture de cette enquête.

---

Membres du Bureau en exercice :

36

---

Membres du Bureau présents :

16

---

Membre du Bureau représenté :

1

---

Membres présents sans voix  
délibératives :

1

---

Total votants : 16

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Émet un avis favorable sur la demande d'autorisation d'exploitation de la carrière et de ses installations situées aux lieux-dits Fontsauvage et Les Grèves sur COURPIÈRE et SERMENTIZON faite par la SARL MILLEREAU ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 16	Membres présents : 16	Membres représentés : 1	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 16	Pour : 16		Contre : 0
Abstentions : 0			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

